



Derby de Démolition

2022

Information Générale :

- 1- TOUTES INSCRIPTIONS DOIVENT ÊTRE envoyées par courriel à info@bromefair.com AVANT LE 19 AOÛT, 2022. Les frais d'inscriptions sont de \$20.00, payables la journée de l'évènement.
- 2- Tous les véhicules inscrits au Derby, devront être sur le terrain entre 8h et 11h le 5 septembre 2022.
- 3- Seulement UN conducteur, UN accompagnateur et UN véhicule de remorquage seront permis sur la piste sans frais (pas d'accès aux manèges). Toutes autres personnes dans le véhicule devront payer leur billet d'admission de \$25.00 et doit entrer sur le terrain de l'expo à la barrière C.
- 4- Les véhicules devront entrer par la BARRIÈRE D et faire le tour derrière les étables à chevaux pour se stationner sur le côté arrière de la piste.
- 5- Les inspections débuteront à 8h le matin même. Tous les véhicules inspectés seront marqués par de la peinture.
- 6- Si le véhicule ne passe pas l'inspection avant midi, il ne lui sera pas permis de participer au Derby.
- 7- L'inspecteur en Chef a le droit d'enlever toutes voitures qu'il juge dangereux ou causant un dommage à l'environnement.
- 8- La compétition sera divisée en plusieurs catégories en fonction du moteur et grandeur du véhicule.
- 9- La compétition se déroulera de 13h à 17h, lundi, le 5 septembre 2022.
- 10- Les primes seront distribuées après les compétitions. S'ils ne sont pas récupérés avant 19h la soirée même de l'évènement, ils devient la propriété du promoteur.
- 11- Tous les véhicules doivent être enlevés du terrain de l'exposition avant 20h la journée même (lundi 5 septembre 2022). Si elle n'est pas enlevée du terrain, l'Expo de Brome prendra les mesures nécessaires pour la disposition de la voiture et le participant sera refusé l'année suivante.

Conducteur permis :

- 1- Tous les participants doivent posséder un permis de conduire valide et être âgés de 18 ans et plus.

Classes:

- 1- Voiture pleine grandeur : Tout 8 cyl et 6 cyl avec un empattement de 113'' ou plus avec une modification de base
- 2- Voiture de taille moyenne :
Tout 4 cyl ou 6 cyl avec une empattement de 106'' ou plus avec des modifications limitées
- 3- Voiture de taille compacte :
Tout 4 cyl ou 6 cyl avec un empattement de 106'' ou moins avec des modifications limitées

Membres de la Piste :

- 1- Tous les conducteurs, mécaniciens et véhicules doivent se rapporter au bureau d'enregistrement au moins 2 heures avant le début de l'évènement (11h00).
- 2- Chaque conducteur DOIT assister à la réunion de conducteur, qui se déroulera environ 30 minutes avant le début de la compétition.
- 3- Un véhicule peut seulement participer une fois.
- 4- La conduite agressive est seulement permise durant la course. Il ne sera pas toléré dans la piste.

- 5- Chaque conducteur et accompagnateur doit signer le formulaire de décharge avant la course. Sinon, il ne serait pas permis sur la piste.
- 6- Il y a ZÉRO tolérance pour la consommation d'alcool ou de drogue avant ou pendant la course.
- 7- Le Derby de Démolition de l'Expo Brome se réserve le droit de disqualifier ou de refuser une inscription, ou encore de disqualifier ou expulser tous participants, membres d'équipage ou équipes dont les actions empêchent la progression, le plaisir ou l'efficacité de l'évènement.

Équipement et Règlements de Conducteur :

- 1- Chaque conducteur doit être équipé d'un casque (avec visière ou lunettes de protection - les lunettes pour la vue ne sont pas suffisantes) et une ceinture de sécurité.
- 2- Chaque conducteur doit porter une tenue acceptable pour participer (pas de short, t-shirt ou camisole).
- 3- Les véhicules doivent avoir des freins adéquats et le conducteur doit avoir le contrôle du véhicule en tout temps.
- 4- Aucun coup de portes agressif ne sera toléré.
- 5- Si l'auto prend en feu pendant la course, l'auto sera disqualifiée.
- 6- Si une porte ou un panneau vient à s'ouvrir, l'évènement s'arrête et le participant est retiré de l'évènement.
- 7- Un conducteur qui ne fait aucun contact compétitif contre les autres conducteurs actifs sera disqualifié.
- 8- Ce sont toujours les conducteurs qui sont responsable d'être au courant de leurs alentours et d'obéir les officiels de la piste. Ne pas obéir résultera en disqualification.
- 9- Un vainqueur de la chaleur ou un finaliste qui se qualifie pour un évènement-vedette doit conduire le même véhicule dans la course.
- 10- Aucune substitution de pilote n'est autorisée.

Règlements de Préparation du Véhicule :

- 1- Numérotation :
 - a. La porte avant du conducteur doit être peinte en blanc avec le numéro et l'identification (la porte du passager peut aussi être blanche). Le numéro sera donné pendant l'inscription et doit être peinturé sur la porte du conducteur (minimum 24" de hauteur).
- 2- Intérieur et Extérieur du Véhicule :
 - a. Tout verre, moulure décorative, poignée de porte, lumière, accessoire et attelage de remorques doivent être enlevés et le véhicule doit être bien nettoyé de tous les débris (Parebrise facultatif).
 - b. Le siège du conducteur doit être en bon état et renforcé dans l'arrière avec une tige métallique du plancher jusqu'au plafond, soit soudé ou boulonné en place.
 - c. Il est obligatoire de faire 2 grands trous dans le plafond pour faciliter l'extinction de feu.
 - d. Les radiateurs doivent être dans la position de stock et peuvent seulement contenir de l'eau (pas de liquide de refroidissement).
 - e. Tous les sièges, les coussins gonflables et les matériaux inflammables doivent être enlevés à l'exception des sièges avant et le tableau de bord.
 - f. Le véhicule ne peut pas être renforcé avec du métal, à l'exception de la porte du côté conducteur. La porte NE PEUT PAS être soudée.
 - g. Les toits ouvrants DOIVENT être couverts.
 - h. Une seule batterie automobile de 12 V est autorisée et doit être fixée au sol de la zone passager avant ou à l'intérieur du siège passager.
 - i. Les portes, le coffre et le capot DOIVENT être chaînés avec une chaîne de 3/8" ou 5/16".
 - j. Les partenaires peuvent être indiqués sur le véhicule avec l'exception de sur les portes avant.
- 3- Le réservoir d'essence doit contenir au maximum 12 litres d'essence et être sécurisé à la place du siège arrière. Le réservoir d'essence ne peut pas rester à son emplacement d'origine.
- 4- Tous les modèles de pneus sont acceptables à l'exception des pneus à crampons. Les pneus doivent contenir de l'air et ne peuvent pas être remplis de mousse, de ciment ou d'autres substances similaires.
- 5- Les véhicules à 4 roues motrices ne sont pas autorisés.